

GUIDE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

911

En cas d'urgence potentiellement mortelle, appelez le 911, puis appelez les Services de sécurité de l'Université York au 416 736-5333 ou le poste 33333 (sur le campus).

Reportez-vous à la section des **Communications en cas d'urgence** ci-dessous pour découvrir comment rester informé des mises à jour en cas d'urgence.

À la FIN de ce guide, vous trouverez une fiche de référence détachable récapitulant brièvement les numéros de téléphone des ressources utiles à contacter en cas d'urgence.

Téléchargez l'application sur la sécurité *York U Safety App* sur votre téléphone **OU** rendez-vous à safety.yorku.ca/mobileapp

COMMUNICATIONS EN CAS D'URGENCE

Appelez la ligne d'information de l'Université York au 416 736-5600 pour obtenir des informations et des mises à jour importantes.



Si vous entendez une **alarme incendie**, quittez immédiatement le bâtiment en empruntant la sortie la plus proche et la plus sûre



Écoutez et suivez les instructions des **systèmes de sonorisation**



Des écrans LCD sont installés à travers le campus pour vous informer des situations d'urgence



Des lumières stroboscopiques (**BLANC** pour un incendie ; **BLEU** pour des urgences autres qu'incendiaires) peuvent vous mettre en garde en cas d'urgence



Téléchargez et installez l'application **York U Safety App** sur votre téléphone intelligent pour recevoir des notifications directes en cas d'urgence et avoir un accès rapide aux ressources à contacter en cas d'urgence, des conseils et des outils pour rester en sécurité



Des gardes d'intervention d'urgence vêtus de vestes **ORANGE** ainsi que des responsables de bâtiment en cas d'urgence vêtus de vestes **JAUNES** peuvent vous diriger en cas d'urgence. Les Services de sécurité, la Police de Toronto, les pompiers et les SMU peuvent également donner des consignes sur ce que vous devez faire



Téléphones de sécurité extérieurs et intérieurs : Contactez les Services de sécurité ou goSAFE au moyen des **téléphones aux lumières bleues réservés aux situations d'urgence** localisés à travers le campus pour vous mettre en relation directe avec les Services de sécurité



Rendez-vous à yorku.ca pour obtenir des mises à jour. Visitez le Bureau de la préparation en cas d'urgence au yorku.ca/epp pour avoir des informations sur le Programme de préparation en cas d'urgence

URGENCE MÉDICALE

En cas de blessure sur le campus nécessitant une assistance médicale immédiate :

- Veillez, si possible, à ce que les premiers soins soient dispensés par du personnel qualifié
- Trouvez où la trousse de premiers soins ou le défibrillateur externe automatisé le plus proche se trouve
- Appelez le **911** et donnez-leur les renseignements suivants :
 - L'adresse de l'Université : 4700 Keele Street, Toronto
 - Le nom du bâtiment et son adresse si vous la connaissez
 - L'emplacement exact de la personne malade ou blessée
 - Décrivez la nature et la gravité du problème médical
 - Donnez votre nom et votre numéro de téléphone

De plus :

- **NE DÉPLACEZ PAS** une ou des personne(s) gravement malade(s) ou blessée(s) à moins que ce ne soit indispensable à leur sécurité. Essayez de les installer dans une position confortable
- Appelez les Services de sécurité au poste 33333 ou au 416 736-5333 et dites-leur que vous appelez le **911** ainsi que la raison de votre appel
- Prévoyez d'envoyer quelqu'un À LA RENCONTRE DU PERSONNEL D'URGENCE à son arrivée

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'aide, il vous est recommandé de vous identifier auprès du Bureau des services d'invalidités physique, sensorielle et médicale, de vos professeurs ou de vos instructeurs en classe. Nous vous encourageons à discuter de l'aide dont vous avez besoin en cas d'évacuation avec votre conseiller en invalidité. Si vous avez besoin d'aide pour planifier votre évacuation avant une situation d'urgence, veuillez prendre contact avec le Bureau des services d'invalidités physique, sensorielle et médicale (*Office of Physical, Sensory and Medical Disabilities en anglais*) ou le Bureau de la préparation en cas d'urgence (*Office of Emergency Preparedness en anglais*).

L'Université York a élaboré un guide de préparation en cas d'urgence pour les personnes en situation de handicap ; il est disponible au Bureau des services d'invalidités physique, sensorielle et médicale ou sur l'Internet à l'adresse :

epp.info.yorku.ca/emergency-preparedness-guide-for-people-with-disabilities

Dans des circonstances où une personne ne s'est pas identifiée comme étant en situation de handicap mais qu'elle a un besoin visible apparent, les membres de la communauté peuvent demander directement à la personne si elle a besoin d'aide en cas d'urgence.

Si vous êtes un visiteur dans le bâtiment, avisez le corps enseignant ou un chef que vous risquez d'avoir besoin d'aide en cas d'urgence

Si vous êtes dans une situation potentiellement mortelle, appelez toujours le **911** en premier. Une fois hors de danger, téléphonez aux Services de sécurité au poste 33333 ou en composant le 416 736-5333.

INCENDIE

En cas d'incendie ou lorsqu'on découvre un feu :

- Si vous êtes formé pour, essayez d'éteindre un petit feu au moyen d'un extincteur adéquat
- Activez le dispositif d'alarme incendie manuel le plus proche pour prévenir les autres occupants
- Quittez immédiatement les lieux et fermez les portes (non verrouillées) et les fenêtres derrière vous
- Évacuez le bâtiment en empruntant les escaliers et l'issue les plus proches. Reportez-vous à **ÉVACUATION**
- Appelez le **911** depuis un endroit sûr

Si vous êtes confronté à de la fumée, accroupissez-vous, voire rampez si nécessaire. La fumée monte, donc il y a moins de fumée au niveau du sol. Mettez un vêtement devant votre nez et votre visage. Prenez de petites inspirations par le nez pour diminuer la quantité de fumée que vous inhalez. S'il y a de la fumée dans votre escalier, empruntez-en un autre. S'il y a de la fumée dans tous les escaliers, rejoignez un endroit sûr et appelez le **911**.

ALARME INCENDIE

Tout le monde doit évacuer un bâtiment lorsqu'une alarme incendie se déclenche. Quittez le bâtiment et rendez-vous à l'issue de secours la plus proche et la plus sûre. Si vous apercevez des personnes portant une veste orange ou jaune fluorescente et un chapeau, ce sont des gardes formés à l'intervention dans les situations d'urgence : veuillez suivre leurs instructions et quitter le bâtiment pour rejoindre le lieu de rassemblement désigné. Ceci est pour votre sécurité et celle des personnes qui vous entourent.

Quand vous entendez une alarme incendie :

- Évacuez le bâtiment en empruntant les escaliers et l'issue les plus proches. Reportez-vous à **ÉVACUATION**

ÉVACUATION

L'évacuation est une mesure de protection pouvant être ordonnée par les responsables des interventions d'urgence ou les Services de sécurité lorsqu'une menace importante pèse sur un bâtiment en particulier. Parmi les causes d'évacuation peuvent figurer des situations d'urgence telles que : un incendie, une alerte à la bombe, le déversement de substances chimiques, une inondation, une panne de courant ou une personne violente.

Les messages avisant d'une évacuation sont généralement délivrés par les Services de sécurité. En fonction des circonstances, l'alarme incendie peut être activée si une évacuation immédiate est requise. Il se peut également que vous soyez avisé par l'intermédiaire d'autres systèmes de notification d'urgence de masse. Reportez-vous à **COMMUNICATIONS EN CAS D'URGENCE**

Si vous apercevez des personnes portant une veste orange ou jaune fluorescente et un chapeau, ce sont des gardes formés à l'intervention dans les situations d'urgence : veuillez suivre leurs instructions et quitter le bâtiment pour rejoindre le lieu de rassemblement désigné. Ceci est pour votre sécurité et celle des personnes qui vous entourent.

- Sachez où les issues de secours se trouvent dans les bâtiments
- N'utilisez jamais les ascenseurs lors d'une évacuation
- Fermez les portes (non verrouillées) et les fenêtres
- Dans une situation potentiellement dangereuse immédiate, laissez un minimum d'effets personnels (clés, sac à main, manteau, etc.)
- Veillez à ce que tous les renseignements personnels ou confidentiels soient en sécurité
- Aidez les personnes ayant des besoins particuliers
- Une fois hors du bâtiment, rendez-vous au lieu de rassemblement désigné à une distance d'au moins 100 mètres, en suivant les consignes de l'équipe d'intervention d'urgence. Cet emplacement doit être à une distance raisonnable et sécuritaire du bâtiment
- Ne gênez pas les voies réservées à l'accès des pompiers, les bouches d'incendie et les passages utilisés par les véhicules et le personnel d'urgence
- Ne retournez pas dans le bâtiment évacué à moins qu'un des membres de l'équipe d'intervention d'urgence vous le dise

PERSONNE VIOLENTE/AGRESSION

Si vous découvrez qu'il y a une personne violente ou potentiellement violente dans votre bâtiment ou aux alentours, suivez les étapes suivantes :

- NE FAITES PAS FACE LA PERSONNE. S'il n'y a pas de risque, sortez de la situation et allez vous mettre en sécurité dans un lieu sûr
- Appelez le 911 dès que possible. Les téléphonistes du 911 ont besoin de renseignements particuliers : soyez prêt à écouter leurs questions et à y répondre aussi vite que possible, du mieux que vous pouvez. Cela peut notamment comprendre : – The University address: 4700 Keele Street, Toronto ON
 - L'adresse de l'Université : 4700 Keele Street, Toronto ON
 - Le nom du bâtiment, votre localisation et l'étage où vous vous trouvez
 - La localisation exacte du suspect
 - Si le suspect a des armes ou qu'il est soupçonné d'en avoir en sa possession, la description du suspect, y compris son nom (s'il est connu), son sexe, son origine ethnique, sa taille, la couleur de ses cheveux, une description de sa tenue vestimentaire, ce qu'il a dit, s'il a précisé une cible en particulier, l'endroit par lequel il est parti, le cas échéant, et tout autre renseignement requis par le téléphoniste
- **Demandez une ambulance pour toute personne blessée**
- Avertissez les autres personnes sur les lieux de la nécessité qu'elles s'en aillent, si possible

N'OUBLIEZ PAS : Si vous êtes dans une situation potentiellement mortelle, appelez d'abord le 911. Téléphonnez ensuite aux Services de sécurité si possible au poste 33333, ou en composant le 416 736-5333 ou au moyen du téléphone de sécurité s'il y en a un.

COMPORTEMENT SUSPECT

Ne présumez jamais qu'une personne errant dans le bâtiment est un membre du personnel. En demandant « Je peux vous aider ? », vous découragerez peut-être la personne malhonnête sans pour autant intimider les visiteurs légitimes.

Si vous trouvez quelque chose suspect, c'est probablement le cas : téléphonez aux Services de sécurité au poste 33333 ou au 416 736-5333 et aidez-les en leur fournissant les informations suivantes :

- Lieu de l'incident
- Nature de l'incident
- Description de la ou des personne(s) impliquée(s), notamment : sexe, origine ethnique, tenue vestimentaire, âge
- Description des biens en jeu

Qu'est-ce qu'un comportement suspect ? C'est un comportement qui semble déplacé à un endroit ou un moment donné. Exemples de cas où une personne fait preuve d'un comportement anormal :

- Courir comme si on était poursuivi ou que l'on poursuivait quelque chose/quelqu'un
- Porter certains objets ou biens à des heures ou des endroits étranges (ex. : matériel de bureau, équipement de laboratoire, vélo cadenas, objets cachés à l'intérieur d'un vêtement, etc.)
- Marcher lentement dans les couloirs en essayant d'ouvrir les portes
- Essayer de se cacher hors de la vue d'autrui
- Enregistrer ou surveiller des activités sur le campus (ex. : caméras, jumelles, proximité d'une installation clé)
- Essayer d'obtenir des informations concernant des mesures de sécurité, des plans de bâtiments, des installations clés ou des membres du personnel
- Faire le plan des voies d'accès sur le campus, jouer des scénarios, surveiller des installations clés, chronométrer des feux de circulation ou encore le flux des voitures sur le campus

Parmi les autres mesures préventives que vous pouvez prendre figurent les suivantes :

- Rapporter toute fenêtre ou porte cassée, toute serrure forcée
- Stocker, enfermer et dresser un inventaire de vos clés du département, cartes d'accès, uniformes et véhicules
- Déchiqueter ou détruire tous les documents qui contiennent des informations sensibles personnelles ou propres à votre organisation dont vous n'avez pas besoin
- Stocker et enfermer vos effets personnels tels que : portefeuilles, sacs à main et pièces d'identité lorsqu'ils ne sont pas utilisés

FORTES INTEMPÉRIES

De graves tempêtes peuvent se produire à tout moment et affecter le campus. Orages, tornades, grêle, tempêtes de neige ou de glace, vent violent et pluie abondante peuvent survenir et progresser rapidement, et menacer la vie et la propriété. En cas d'urgence due aux intempéries, écoutez les stations de radio ou les chaînes de télévision locales pour connaître les alertes quant à des intempéries et les recommandations avant de vous rendre sur le campus.

Les Services de sécurité de York surveillent constamment les conditions météorologiques et les dernières prévisions. Si vous êtes sur le campus, vous serez informé de toute situation d'urgence due aux intempéries ou de toute urgence due aux intempéries potentielle par l'intermédiaire de diverses méthodes : reportez-vous à **COMMUNICATIONS EN CAS D'URGENCE**. Les médias peuvent également vous aviser.

En cas d'orage :

- Si vous entendez le tonnerre, les éclairs constituent un risque. Rentrez immédiatement à l'intérieur
- Restez à l'intérieur pendant au moins 30 minutes après avoir entendu le dernier grondement de tonnerre
- Restez à distance des objets susceptibles de conduire l'électricité, comme les téléphones, les appareils électriques, les éviers et les tuyaux en métal
- Si vous êtes dehors, mettez-vous immédiatement à l'abri, de préférence dans un bâtiment mais, si c'est impossible, dans un lieu creux tel qu'un fossé ou un caniveau. **N'attendez jamais la fin d'un orage sous un arbre**

En cas de tornade, **mettez-vous immédiatement à l'abri** :

- Regagnez le niveau le plus bas d'un bâtiment robuste
- N'allez pas dans votre voiture stationnée
- Évitez les bâtiments de grande envergure, tels que les amphithéâtres
- Mettez-vous à l'abri dans des petites pièces dépourvues de fenêtres telles que des toilettes ou des cages d'escaliers
- Restez à distance des ascenseurs, des portes et des fenêtres. Les bris de verre projetés sont extrêmement dangereux
- Si vous êtes à l'extérieur et qu'aucun abri n'est disponible, allongez-vous bien à plat dans un fossé, un ravin ou une autre surface encaissée, et protégez votre tête avec vos bras

En cas de tempête de neige ou de glace :

- Si vous devez sortir, habillez-vous en fonction du temps
- Faites attention aux branches ou aux câbles qui risqueraient de se briser sous le poids de la glace ou de lourds amas de neige
- Ne touchez jamais les lignes électriques. Pendant une tempête de glace, une ligne électrique qui pend peut tout à fait être chargée (sous tension) et vous risquez d'être électrocuté. N'oubliez pas non plus que les branches ou les lignes électriques peuvent continuer à se rompre et tomber plusieurs heures après le passage d'une tempête
- La pluie verglaçante peut rendre les routes et les trottoirs extrêmement glissants. Faites attention lorsque vous conduisez ou que vous marchez

EXPLOSION

Si votre bâtiment a été frappé par une explosion, vous devez évacuer les lieux immédiatement. Reportez-vous à **ÉVACUATION**.

Si vous êtes pris au piège dans un bâtiment, restez calme et appelez le **911** :

- Évaluez votre état de santé (blessures, gravité, etc.)
- Essayez de faire du bruit ou de taper sur un objet pour signaler l'endroit où vous vous trouvez
- Suivez les consignes des intervenants d'urgence

TREMBLEMENT DE TERRE

Pour vous protéger d'un tremblement de terre, réfugiez-vous immédiatement sous une table, un bureau ou tout autre objet susceptible de vous protéger des bris de verre et des débris. Restez à distance des lucarnes et des grands luminaires au plafond. Protégez votre visage et votre tête avec vos bras. Si possible, restez à distance des fenêtres afin d'éviter les bris de verre projetés.

- Si vous avez besoin d'aide, appelez le 911 puis les Services de sécurité au poste 33333 ou au 416 736-5333
- N'essayez pas de quitter le bâtiment à moins que les tremblements aient cessé. Si possible, évacuez le bâtiment
- Aidez les personnes ayant besoin de premiers soins
- Sortez du bâtiment en marchant. NE COUREZ PAS. Faites attention aux chutes de débris et aux câbles électriques en sortant
- Allez directement au lieu de rassemblement désigné en cas d'urgence
- Attendez les consignes suivantes

ABRI SUR PLACE

La consigne d'un abri sur place est donnée lorsqu'il est plus sûr de rester sur place que de sortir. Cela peut être le cas lors d'un incendie ou d'un risque environnemental à l'extérieur.

La notification quant à un abri sur place est généralement entreprise par les Services de sécurité. Reportez-vous à **COMMUNICATIONS EN CAS D'URGENCE** pour connaître les autres façons dont vous pourriez être avisé. Les médias peuvent également vous avertir.

En cas de consigne d'abri sur place :

- Fermez et verrouillez toutes les fenêtres et les portes donnant sur l'extérieur. Éteignez tous les ventilateurs, bouches de ventilation et systèmes de chauffage ou de climatisation en appelant le Centre de contrôle du travail (*Work Control Centre*) au poste 22401.
- Si possible, réfugiez-vous dans une petite pièce, à l'intérieur, sans fenêtres ou avec peu de fenêtres. En cas de menace chimique, une pièce située au-dessus du niveau du sol est préférable, étant donné que les substances chimiques plus lourdes que l'air risquent de s'infiltrer dans le sous-sol même avec les fenêtres fermées.
- Bien que la plupart des ordres d'abri sur place durent en général quelques heures seulement, prenez toutes les trousse d'urgence avec vous pour avoir une réserve de nourriture, de l'eau en bouteille, du matériel de premiers soins et des médicaments à portée de main.
- Ayez une radio en état de marche disponible afin de pouvoir écouter les informations et de savoir quand il est sûr de sortir ou si vous avez besoin d'évacuer les lieux.
- Essayez d'avoir un téléphone fixe à l'intérieur de la pièce dans laquelle vous vous abritez. Cela servira de renfort à l'équipement cellulaire que vous pouvez avoir.
- Évitez d'utiliser le téléphone à moins que vous rapportiez une urgence ou que ce soit absolument nécessaire. Les intervenants d'urgence et ceux ayant besoin d'aide immédiate en cas d'urgence auront besoin de lignes téléphoniques libres/disponibles.
- Ne quittez pas le bâtiment ou ne sortez pas avant que l'équipe d'intervention d'urgence vous informe que c'est sûr.

Vous pouvez continuer à vous déplacer à l'intérieur du bâtiment et poursuivre vos activités normales. Si vous voyez une personne en dehors du bâtiment, invitez-la à venir à l'intérieur pour sa sécurité jusqu'à ce que l'ordre d'abri sur place soit levé.

PANNE DE COURANT

Les coupures de courant peuvent se produire pour diverses raisons et peuvent durer de quelques minutes à plusieurs jours. En cas de panne de courant durant les heures normales de bureau :

- Appelez le Centre de contrôle du travail (Work Control Centre) au poste 22401. Après les heures normales de bureau, contactez les Services de sécurité au poste réservé aux situations de non-urgence (58000) ou au 416 650-8000. Si votre vie est en danger à cause de la panne, téléphonez au poste 33333 ou au 416 736-5333 avec les renseignements suivants :
 - Numéros de salle et d'étage où la panne de courant a eu lieu
 - Détails de la panne de courant
 - Votre nom et numéro de téléphone
- Attendez les consignes et les mises à jour
- Si vous devez évacuer le bâtiment, rendez-vous avec prudence à l'issue dégagée la plus proche. Reportez-vous à **ÉVACUATION**
- Le cas échéant, accompagnez et aidez les personnes en situation de handicap ayant besoin d'aide
- Un éclairage d'urgence dans les escaliers et à travers le bâtiment devrait rester allumé jusqu'à la résolution du problème ; cependant, on peut garder une mini lampe de poche dans son sac à main, la poche de sa veste ou son bureau.
- Des gardes d'intervention d'urgence seront également munis de lampes à votre étage
- Si vous êtes dans une zone non éclairée, rendez-vous avec prudence dans un endroit où il y a un éclairage d'urgence
- Aidez les personnes, dans votre périmètre immédiat, qui ne connaissent pas l'espace
- Si vous êtes coincé dans un ascenseur, utilisez le téléphone d'urgence pour prévenir les Services de sécurité de York que vous êtes enfermé à l'intérieur d'un ascenseur dont vous donnerez la localisation

FUITE DE GAZ

Les fuites de gaz naturel peuvent survenir et avoir le potentiel de provoquer une explosion. Le gaz naturel étant plus léger que l'air, il monte. Une odeur semblable à celle d'œufs pourris accompagne les fuites de gaz et rend la plus petite fuite de gaz facile à détecter de manière olfactive. Si vous remarquez une odeur d'œufs pourris à l'intérieur ou dehors, voici ce que vous devriez savoir.

Si vous sentez du gaz à l'intérieur ou à l'extérieur :

- Cessez toutes vos activités
- Ouvrez les portes et les fenêtres pour laisser le gaz sortir et l'air frais rentrer
- Quittez immédiatement les lieux. Reportez-vous à **ÉVACUATION**
- Informez immédiatement votre chef, votre instructeur ou le coordinateur de la vie en résidence ainsi que les Services de sécurité au poste 33333 ou au numéro 416 736-5333 si vous appelez d'ailleurs
- Les Services de sécurité mèneront une enquête immédiate sur la situation et prendront toute mesure requise, y compris la notification des services d'entretien et de tout autre service adéquat ainsi que des intervenants d'urgence, le cas échéant

De plus,

- N'UTILISEZ pas votre téléphone ou votre cellulaire si l'odeur est présente
- N'UTILISEZ pas l'équipement électrique et n'allumez pas, ni n'éteignez pas les lumières. L'arc électrique peut provoquer une explosion
- NE DÉMARREZ pas de véhicules près de la fuite de gaz
- N'UTILISEZ ni briquet, ni allumettes
- NE FUMEZ PAS

INONDATION

En cas d'inondation sur le campus :

- N'essayez PAS de tenter de couper l'électricité s'il y a de l'eau. L'eau et les câbles électriques sous tension peuvent être mortels
- N'utilisez pas d'appareils électriques inondés ou de prises de courant avant qu'ils aient été vérifiés par les autorités locales responsables de l'électricité
- Si l'inondation est dehors, évitez la zone inondée car le terrain risque d'être instable et de s'effondrer
- Ne traversez jamais une zone inondée. Si vous êtes à pied, des courants d'eau rapides pourraient vous emporter
- Si vous êtes en voiture, ne conduisez pas dans des eaux d'inondation. Le niveau d'eau peut être plus profond qu'il n'y paraît

MATIÈRES DANGEREUSES

Les matières dangereuses sont des matières chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires. En cas de déversement sur le campus et si vous êtes formé à l'intervention en laboratoire :

- Suivez les protocoles existants et les procédures d'exploitation en place
- Déterminez le danger avant de tenter de nettoyer quoi que ce soit
- Essayez de ne nettoyer que les déversements à faible risque et en petites quantités seulement
- Contrôlez la source du déversement à faible risque en l'endiguant ou en l'absorbant
- Empêchez les substances chimiques de pénétrer les tuyaux d'écoulement, si possible
- En cas de doute, n'essayez pas de nettoyer. Isolez la zone affectée et quittez-la
- En cas de déversement à risque élevé, appelez immédiatement le 911 en fournissant l'adresse de l'Université (4700 Keele Street, à Toronto), le nom du bâtiment et son adresse si vous la connaissez, ainsi que les caractéristiques des matières dangereuses renversées contenues sur la fiche de données de sécurité si elles sont disponibles, puis évacuez le bâtiment. Reportez-vous à ÉVACUATION
- Appelez les Services de sécurité au poste 33333 ou au 416 736-5333
- Fournissez les informations suivantes aux intervenants d'urgence :
 - La localisation, la substance impliquée et la fiche de données de sécurité si elle est disponible, qu'il s'agisse d'un solide, d'un liquide ou d'un gaz, la quantité renversée et votre nom
 - Précisez si quelqu'un a été exposé à la substance
 - Si la substance est contenue
 - S'il y a la moindre étiquette indiquant une matière dangereuse sur les contenants
- Attendez l'équipe d'intervention dans un endroit sûr
- Ne laissez PAS le personnel non autorisé entrer dans la zone contaminée

TROUBLES PUBLICS

Les manifestations sont permises sur le campus à moins qu'une ou plusieurs des conditions suivantes soient remplies :

- Interférence avec les activités normales de l'Université
- Accès bloqués aux bureaux, aux bâtiments et aux autres infrastructures de l'Université
- Menace de dommages physiques à des personnes ou de dommages à des infrastructures ou biens de l'Université

Si une ou plusieurs de ces conditions sont remplies, veuillez aviser les Services de sécurité au poste 33333 ou au 416 736-5333. Les Services de sécurité contacteront les autorités adéquates, le cas échéant.

CONFINEMENT

On a recours au confinement pour protéger la communauté en cas de situation violente ou potentiellement violente sur le campus. On peut vous demander de vous confiner dans un endroit lorsqu'un individu armé représente une menace immédiate à la sécurité et au bien-être de la communauté. L'individu peut être en possession d'une arme à feu, d'un couteau, d'un explosif ou d'une autre arme.

L'avis de confinement est généralement assuré par les Services de sécurité de l'Université York. On pourra également vous aviser par l'intermédiaire du responsable de bâtiment en cas d'urgence, du garde d'intervention d'urgence, par téléphone, par courriel ou par activation des écrans LCD.

Si vous êtes en mesure de quitter le bâtiment rapidement et sans danger, alors allez-y ! Dans le cas contraire :

- Abritez-vous dans l'endroit sûr le plus proche, p. ex. une salle de classe ou un bureau
- Fermez les portes. Verrouillez-les si possible. Barricadez les portes
- Si les lumières de la pièce peuvent être éteintes, éteignez-les ; éteignez aussi les ordinateurs, réglez vos téléphones en mode silencieux si possible, ainsi que les radios ou tout autre appareil pouvant indiquer que la pièce est occupée
- Fermez les stores et les rideaux des fenêtres. Restez à distance des portes et essayez de rester hors de vue, loin des fenêtres
- Asseyez-vous ou allongez-vous par terre, ou bien accroupissez-vous derrière ou sous un bureau. Soyez aussi invisible que possible
- NE FAITES PAS DE BRUIT
- Ne répondez à personne à la porte. Restez dans votre zone sécurisée jusqu'à l'arrivée de la police sur les lieux : les agents vous feront sortir en ouvrant au moyen d'un passe-partout. Suivez les consignes de la police sur la façon de quitter les lieux
- Si la police vous donne pour instructions de quitter votre zone sécurisée, partez aussi vite que possible sans faire de bruit tout en suivant les consignes données. Aidez ceux qui pourraient avoir besoin d'aide pour se déplacer
- ÉVITEZ D'UTILISER VOS CELLULAIRES PENDANT UN CONFINEMENT. Les communications risquent d'interférer avec les communications en matière d'urgence. Les systèmes radio de la police, des pompiers et des ambulances peuvent subir un impact négatif à cause du volume élevé des téléphones cellulaires. Seule exception : en cas d'urgence médicale dans la zone où vous vous trouvez immédiatement ou si vous avez des informations propres à la menace actuelle

Si vous êtes hors du bâtiment pendant un confinement :

- N'ENTREZ PAS DANS LE BÂTIMENT
- Éloignez-vous le plus possible du bâtiment dans lequel il y a une opération de confinement
- Attendez les consignes suivantes de la part de la police ou des Services de sécurité
- Sinon, allez dans un endroit sûr sur le campus, loin de la scène
- N'APPELEZ PAS LA LOCALISATION QUI EST EN SITUATION DE CONFINEMENT
- Des mises à jour seront fournies par la police et les employés de l'Université dès que possible et que cela ne représente plus de danger
- N'appellez pas les Services de sécurité pour avoir une mise à jour

VOL QUALIFIÉ

Le vol qualifié est le fait de prendre illégalement des biens à quelqu'un en faisant usage de violence ou en menaçant de violence. Le vol ne doit pas être confondu avec le vol qualifié. En cas de vol qualifié sur le campus, suivez ces étapes :

Obéissez au voleur :

- N'essayez pas de lutter. N'employez pas d'armes. Votre sécurité personnelle est plus importante que toute propriété matérielle
- Faites exactement ce que le voleur vous dit. Donnez-lui tous les objets qu'il demande. Ne perdez pas de temps volontairement et ne discutez pas. Le voleur peut être plus effrayé que vous
- Ne faites pas de mouvement brusque. Annoncez au voleur tous les gestes que vous vous apprêtez à faire avant de les faire
- N'activez aucune alarme et n'utilisez pas le téléphone avant que le voleur ait quitté les lieux
- Ne bloquez pas l'accès aux voies d'évacuation d'urgence

Restez calme, gardez votre sang-froid :

- Écoutez attentivement tout ce que le voleur dit
- Si possible, évitez de croiser son regard
- Observez l'apparence du voleur et forgez-vous une image mentale afin de pouvoir en donner une description fidèle à la police

Après le départ du voleur :

- Si vous en êtes capable, verrouillez immédiatement les portes, dès le voleur parti, et appelez la Police de Toronto au **911**, puis les Services de sécurité au poste 33333 ou au numéro 416 736-5333
- Ne pourchassez pas ni ne suivez le voleur. Ne jouez pas les héros. On pourrait vous confondre avec le voleur pourchassé par la police
- Ne touchez pas au message annonçant le hold-up ni à quoi que ce soit d'autre que le voleur aurait touché. Protégez les endroits concernés en vue de l'examen de la police
- Écrivez la description du voleur en détails dès que c'est possible sans prendre de risque, y compris son sexe, son origine ethnique, sa taille, son poids, sa corpulence, la couleur de ses yeux et de ses cheveux, ses éventuels tatouages et cicatrices, ses bijoux, son âge approximatif et sa tenue vestimentaire. Si possible, écrivez dans quelle direction le suspect s'est enfui. Ajoutez la description de tout véhicule dans lequel il est éventuellement parti, ainsi que sa plaque d'immatriculation
- Demandez à des témoins de rester jusqu'à l'arrivée des agents de police. Dans le cas où c'est impossible, prenez leurs noms et leurs numéros de téléphone et notez-les par écrit
- Ne parlez pas des descriptions avec les autres témoins

Conseils de prévention d'un vol qualifié :

- Ne comptez pas de l'argent liquide là où le public peut vous voir
- Si vous travaillez à un comptoir public, effectuez des dépôts fréquents afin de ne pas avoir d'importantes sommes d'argent liquide dans votre tiroir-caisse. Méfiez-vous de toute personne vous posant des questions sur votre système de gestion des espèces, le montant d'argent que vous collectez ou le moment où vous transférez l'argent du tiroir. Ne répondez jamais à de telles questions. Écrivez la description de la personne et avisez immédiatement votre superviseur

RÉAGIR AUX RENCONTRES DIFFICILES ET AUX SITUATIONS DE HARCÈLEMENT

Un individu perturbateur fait preuve d'un comportement qui gêne considérablement l'environnement d'apprentissage ou de travail à l'Université York. Il peut notamment s'agir de comportements inquiétants, provocateurs ou présentant des risques élevés.

Une personne tourmentée présente un comportement qui indique qu'elle est en détresse émotionnelle bien qu'elle puisse aussi faire preuve de comportements inquiétants et provocateurs sur le plan physique.

Le **harcèlement** implique une conduite entraînant un sentiment de peur pour sa sécurité personnelle ou pour celle des personnes alentour. Le harcèlement est souvent associé à des comportements tels que (mais pas uniquement) : le fait de proférer des menaces, de causer des dommages ou de restreindre l'accès à des biens personnels, de suivre quelqu'un de façon incessante, d'intimider quelqu'un, d'épier quelqu'un et de l'intimider en ligne. Que ces situations soient vécues en personne, au téléphone, par courrier ou virtuellement (p. ex. : sur les plateformes de médias sociaux en ligne ou par messagerie via sms), elles sont toutes considérées comme des délits. Un rapport rapide de votre part facilitera une enquête approfondie par les Services de sécurité de York ou la Police de Toronto.

La consultation avec des experts du Département de la sécurité communautaire et la participation à des formations et des ateliers sur le campus peuvent vous conférer davantage les moyens de réagir à de telles interactions difficiles. (Veuillez vous reporter à l'adresse yorku.ca/community_safety pour obtenir de plus amples renseignements.)

Lorsqu'une personne devient agressive verbalement ou qu'elle vous menace ou vous harcèle :

- Dites à la personne que son comportement est inacceptable et qu'il doit cesser immédiatement.
- Si l'interaction négative se poursuit ou qu'à tout moment lors de celle-ci, vous vous sentez, vous ou les personnes autour de vous, exposé(e)(s) à un risque imminent, mettez fin à l'interaction en partant et mettez en œuvre un plan ACTion Plan© :

Un plan ACTion Plan© suppose de :

- ✓ Mettre une **distance** (physique, mentale/émotionnelle) entre vous et l'agresseur.
Ne bousculez pas l'agresseur, ne l'empêchez pas de partir ou de ré-entamer n'importe quelle sorte de conversation. Veillez à ce que les autres respectent également l'instabilité de l'espace ou l'inconstance de la personne.
- ✓ Faites des **observations** sur la personne et l'interaction.
Soyez prêt à partager ce que vous savez au sujet de cette personne, y compris son identité, sa description physique si vous la connaissez, ainsi que les « raisons », selon vous, pour lesquelles la situation a dégénéré avec vous ou que la personne s'en est prise à vous. Conservez tous les renseignements liés à la situation, messages postés, sms, captures d'écran ou enregistrements afin que les agents de police les examinent.
- ✓ **Rapportez immédiatement** l'interaction au **911/Sécurité à York (poste 33333 ou 416 736-5333)**.
Si vous êtes dans l'impossibilité de faire cet appel, demandez à quelqu'un de téléphoner pour vous, mettez en place un « code » au moyen d'un mot ou utilisez une alarme de panique pour rapporter l'incident.

Si la personne part avant que les Services de sécurité n'arrivent, il est tout de même important de rapporter et de documenter entièrement l'interaction. En agissant ainsi, vous permettrez également aux partenaires recommandés d'assurer une continuité dans l'attention portée au dossier.

ALÈRTE À LA BOMBE

Si vous recevez une alerte à la bombe :

- Ne paniquez pas, restez calme.
- Enregistrez immédiatement les paroles exactes de la personne qui vous appelle.
- Avisez immédiatement les Services de sécurité au poste 33333 ou au 416 736-5333.
- Toute personne confrontée à une alerte à la bombe par téléphone devrait demander à la personne proférant la menace :
 - Où est la bombe ?
 - Quand la bombe va-t-elle exploser ?
 - De quel type de bombe il s'agit ?
 - Qu'est-ce qui déclenchera la bombe ?
 - À quoi ressemble la bombe ?
 - Pourquoi elle a posé la bombe ?
 - Quel est son nom ?
 - Quelle est son adresse ?

Continuez à parler à la personne au téléphone aussi longtemps que nécessaire pour récolter les informations suivantes :

DATE, HEURE ET NUMÉRO DE L'APPEL : _____

ÂGE DE LA PERSONNE : _____

SEXE DE LA PERSONNE : _____

DURÉE DE L'APPEL : _____

VOIX DE LA PERSONNE AU TÉL. : (Cochez tout ce qui s'applique)

- | | | | | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|--|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Calme | <input type="checkbox"/> Rapide | <input type="checkbox"/> En pleurs | <input type="checkbox"/> Voix nasillarde | <input type="checkbox"/> Forte respiration | <input type="checkbox"/> Accent |
| <input type="checkbox"/> Fâchée | <input type="checkbox"/> Douce | <input type="checkbox"/> Normale | <input type="checkbox"/> Bégayant | <input type="checkbox"/> Inégale | <input type="checkbox"/> Voix cassée |
| <input type="checkbox"/> Excitée | <input type="checkbox"/> Forte | <input type="checkbox"/> À part | <input type="checkbox"/> Zozotant | <input type="checkbox"/> S'éclaircissant la voix | <input type="checkbox"/> Déguisée |
| <input type="checkbox"/> Lente | <input type="checkbox"/> Rieuse | <input type="checkbox"/> Indistincte | <input type="checkbox"/> Râpeuse | <input type="checkbox"/> Familiale | <input type="checkbox"/> Murmurée |
| <input type="checkbox"/> Profonde | | | | | |

Si la voix vous semblait familière,
qui vous rappelait-elle ? _____

BRUITS DE FOND : (Cochez tout ce qui s'applique)

- | | | | |
|---|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Bruits de rue | <input type="checkbox"/> Moteur | <input type="checkbox"/> Parasites | <input type="checkbox"/> Bruits d'animaux |
| <input type="checkbox"/> Bruits de maison | <input type="checkbox"/> Musique | <input type="checkbox"/> Local | <input type="checkbox"/> Clair |
| <input type="checkbox"/> Voix | <input type="checkbox"/> Bruits de bureau | <input type="checkbox"/> Longue distance | <input type="checkbox"/> Restaurant/Cuisin |
| <input type="checkbox"/> PAS | <input type="checkbox"/> Machines (usine) | <input type="checkbox"/> Cabine tél | <input type="checkbox"/> Centre d'achat |
| <input type="checkbox"/> Avion | <input type="checkbox"/> Train | <input type="checkbox"/> Bateau | <input type="checkbox"/> Autre _____ |

LANGUE UTILISÉE DANS L'ALERTE : (Cochez tout ce qui s'applique)

- | | | | |
|---|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Bien parlée | <input type="checkbox"/> Irrationnelle | <input type="checkbox"/> Enregistrée | <input type="checkbox"/> Message lu par la personne proférant la menace |
| <input type="checkbox"/> Odieuse/vulgaire | <input type="checkbox"/> Incohérente | <input type="checkbox"/> Autre _____ | |

COLIS SUSPECT

Parmi les caractéristiques devant entraîner des soupçons figurent les colis qui :

- sont inattendus ou proviennent d'une personne que vous ne connaissez pas
- sont dépassés ou adressés à quelqu'un qui ne travaille plus dans votre département ou à l'Université (ex. titre inexact)
- sont trop affranchis, dont l'étiquette est manuscrite ou mal dactylographiée
- ne porte pas d'adresse de renvoi ou une adresse dont la légitimité ne peut être vérifiée
- ont un poids inhabituel, disproportionné par rapport à leur taille
- portent des inscriptions aux recommandations restrictives, telles que les mentions « Personnel » ou « Confidentiel »
- présentent des câbles saillants, des odeurs étranges, des tâches ou des traces de poudre
- indiquent une ville, une province ou un pays sur le cachet de la poste qui ne correspond pas à l'adresse de renvoi
- ont trop de ficelle ou de ruban adhésif servant à les maintenir attachés

Ouvrez également l'œil en cas de véhicules suspects pouvant avoir les caractéristiques suivantes :

- les véhicules qui roulent très près du sol, en particulier avec un déséquilibre à cause de leur poids, plus lourd à l'arrière
- les véhicules dont le moteur tourne sans conducteur au volant
- les véhicules stationnés au hasard dans un effort apparent de sortir à la hâte plutôt que de stationner convenablement

Si vous recevez un colis ou du courrier suspect :

- NE TOUCHEZ PAS le colis car cela pourrait détruire les empreintes digitales
- Informez IMMÉDIATEMENT les Services de sécurité de l'Université York au moyen d'un téléphone fixe au poste 33333 ou au numéro 416 736-5333 et fournissez-leur les informations suivantes :
 - Le nom du département et le numéro de l'étage
 - Les détails du colis suspect
 - Votre nom et votre numéro de téléphone
- Avisez votre superviseur ou votre instructeur
- N'UTILISEZ pas de téléphones cellulaires ou d'émetteurs-récepteurs près du colis
- Les Services de sécurité sécuriseront le périmètre et détermineront la réaction adaptée
- Les Services de sécurité contacteront le Département de la santé, de la sûreté et du bien-être des employés ainsi que les Services de police de Toronto pour qu'ils évaluent la menace et qu'ils y réagissent
- N'essayez pas de nettoyer toute trace de poudre déversée
- Gardez le personnel hors de la zone où le colis est contenu
- Isolez toute personne ayant été exposée directement ou ayant touché la poudre sur le colis/courrier
- Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau
- Assurez-vous que toutes les personnes ayant touché le courrier lavent leurs mains avec du savon et de l'eau seulement
- Dressez la liste de toutes les personnes ayant touché le courrier ou le colis, y compris leurs coordonnées et donnez cette liste à l'unité responsable de l'enquête
- Retirez les vêtements contaminés aussi vite que possible et mettez-les dans un sac en plastique ou un autre contenant fermé et soyez prêt à les donner aux agents de police, s'ils le demandent
- Prenez une douche avec du savon et de l'eau
- Faites-vous examiner par un médecin dès que possible
- Si le courrier ou le colis contient d'autres types de matières dangereuses, reportez-vous à **MATIÈRES DANGEREUSES**

Comment traiter le courrier là où vous êtes afin d'être plus en sécurité :

- Ne laissez pas le courrier sans surveillance
- Prenez le contrôle du courrier en sécurité lorsque c'est possible
- Soyez attentif à toute activité ou personnes suspectes se trouvant aux alentours du courrier
- Rapportez immédiatement toute activité suspecte aux Services de sécurité au poste 33333 ou au numéro 416 736-5333

GUIDE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

Pour tous les membres du corps professoral, du personnel et les étudiants se trouvant sur les campus de l'Université York

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

Dans les situations potentiellement mortelles ou dans les cas où des biens ou des personnes sont confrontés à un risque immédiat tel qu'une urgence médicale, un incendie ou un crime en train d'être commis, appelez le **911** puis contactez les Services de sécurité au **416 736-5333** ou au poste **33333**.

Veuillez ne pas appeler les Services de sécurité pour obtenir des informations au sujet de la situation d'urgence à moins d'avoir des renseignements particuliers au sujet de la situation. Des avis de masse et des mises à jour sur la situation seront communiqués au moyen d'un ou plusieurs systèmes de notification de masse en cas d'urgence tels que

- les médias (télévision ou radio)
- l'application York U Safety App
- le site Web de l'Université York à l'adresse <http://www.yorku.ca/>
- un appel à la ligne d'information de l'Université York au : 416 736-5600
- les écrans d'urgence LCD sur le campus

Les numéros à appeler en cas d'urgence sont répertoriés ci-dessous. Remplissez le tableau avec les noms et numéros de votre chef, du coordinateur de la vie en résidence, du responsable de bâtiment en cas d'urgence, du garde d'intervention d'urgence. On vous recommande d'utiliser un crayon afin de pouvoir tenir la liste à jour.

Service d'urgence	N° de téléphone	N° de cellulaire
Police, Pompiers, Ambulance	911	N/A
Services de sécurité	Poste 33333 ou 416 736-5333	N/A
Santé, sûreté et bien-être des employés	Poste 55491 ou 416 736-5491	N/A
Centre de contrôle du travail	Poste 22401	N/A
Prévention incendie	Poste 77290	N/A
GoSAFE (accompagnateurs piétons)	Poste 55454 ou 416 736-5454	
Mon chef		
Responsable de bâtiment en cas d'urgence		
Responsable de bâtiment en cas d'urgence (autre)		
Coordinateur de la vie en résidence		
Centre de contrôle du poison de l'Ontario	1-800-268-9017	
Gardes drôle du poison de l'Ont	N° de téléphone	N° de cellulaire

Lieu de rassemblement d'urgence désigné (principal) : _____

Lieu de rassemblement d'urgence désigné (alternatif) : _____

Localisation de la trousse de premiers soins : _____

Localisation du défibrillateur externe automatisé : _____

GARDEZ CE GUIDE À PORTÉE DE VUE OU DE MAIN

Bureau de la préparation en cas d'urgence

Rév. 3 octobre 2017

